Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2021

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- L'acquisition de plein droit des biens de la succession MATHIEU et leur intégration dans le domaine privé de la commune
- L'adoption définitive par le Conseil de la vente de la parcelle F 322 de la section de Chazeaux à Madame et Monsieur LOMBARD ;
- L'acquisition de plein droit des biens de la succession BONHOMME et leur intégration dans le domaine privé de la commune
- Après l'appel à candidature et toute la procédure ad'hoc faite par la SAFER, vente des biens de la succession DURAND à Madame Emilie PIJEAU;

Le compte-rendu exhaustif de cette réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie